



L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À HULL

UN PROJET D'AVENIR

PRIORITÉS DE RÉINVESTISSEMENT

Document présenté au Ministre de l'Éducation

Le 21 septembre 1999

INTRODUCTION

La situation frontalière constitue un contexte unique et omniprésent de l'histoire, du présent et de l'avenir de l'UQAH, comme de sa région. Depuis quelques années, l'Outaouais mobilise ses énergies pour s'affranchir, par rapport à sa dépendance historique, des infrastructures sociale et économique ontariennes et pour réaliser la diversification de son économie. Le développement de l'UQAH afin de soutenir le développement économique et social de l'Outaouais est un élément clé de cette stratégie de développement.

De par son site stratégique, sa diversité, sa démographie et son économie, l'Outaouais requiert une université fortement enracinée dans le milieu, avec une gamme de programmes de premier cycle susceptibles de retenir les jeunes de la région, d'offrir les diverses possibilités de formation continue nécessaires et de créer les synergies académiques favorables à l'émergence de nouveaux programmes ciblés sur les réalités régionales. Dans les domaines d'expertise particuliers de l'Université, correspondant aux besoins importants de la région, le développement de programmes de cycles supérieurs et d'importantes activités de recherche, feront de l'UQAH un pôle d'attraction pour des étudiants de partout au Québec et en dehors. Cette université sera fortement marquée par l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, et par l'internationalisation de ses programmes, de ses activités et de ses étudiants.

Avant de considérer les besoins de réinvestissement pour construire cette université du nouveau millénaire, il faut préalablement assainir sa situation financière actuelle en équilibrant le budget annuel, affecté par des années de sous-financement et de compressions appliquées à une base historique d'une extrême fragilité au départ. Ceci exige un ajout immédiat de ressources de l'ordre de 5,5 millions. (Voir annexe 1)

Dans ce document, nous avons établi les priorités de réinvestissement nécessaires pour réaliser l'UQAH du 21^e siècle. Chacune des priorités fait l'objet d'une annexe plus détaillée jointe à ce document.

PRIORITÉ 1 ÉQUITÉ DE FINANCEMENT : DOTER L'UQAH DES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR OFFRIR À SA RÉGION DES SERVICES DE QUALITÉ ÉQUIVALENTE À CEUX DES GRANDS CENTRES URBAINS.

Plusieurs critères d'évaluation nous permettent d'affirmer que pour bénéficier d'un niveau de ressources comparable à une université moyenne au Québec, en dehors du réseau de l'Université du Québec, et avant tout réinvestissement dans ces universités québécoises, l'UQAH a besoin d'une injection de ressources récurrentes de plus de 7 millions.

Ce réinvestissement est composé de l'ajout minimum de 36 professeurs, de 75 autres personnels, et d'un budget proportionnel d'autres dépenses. Nous demandons que cette injection de ressources soit étalée sur 3 ans, ce qui implique une injection de 2,6 millions pour l'année 2000-2001.

Le détail de ces calculs se retrouve à l'annexe 1.

PRIORITÉ 2 Doter l'UQAH des ressources nécessaires pour se développer dans des domaines lui permettant de répondre aux besoins de la population de l'Outaouais et du Québec.

L'Outaouais étant aujourd'hui en pleine croissance démographique et socio-économique, il est impératif que l'UQAH puisse compléter son patrimoine académique de base et se développer dans les secteurs prioritaires pour l'avenir de la région.

L'UQAH doit consolider les domaines où elle est présente et développer de toute urgence des programmes dans les secteurs d'où elle est actuellement absente. À cet égard, l'importance de pouvoir rapidement mieux répondre aux besoins de l'Outaouais invite à revoir les mécanismes d'approbation qui permettront à l'UQAH d'offrir de nouveaux programmes.

Les grands chantiers de développement pour l'UQAH tournent autour de 3 axes principaux:

1. Une forte présence dans les priorités de développement économique de la région:
 - a) les technologies de l'information et de la communication,
 - b) la forêt feuillue,
 - c) le tourisme et le récréatif;
2. Une présence dynamique dans le développement social et culturel de la région;
3. L'accès aux services universitaires de l'UQAH sur l'ensemble de la région 07.

Dans les secteurs académiques, l'Université doit développer une forte présence sur le plan de la recherche appuyée sur des programmes dynamiques de cycles supérieurs.

Compte tenu des orientations retenues par les instances régionales et du contexte du nouveau millénaire, l'Université prêtera une attention particulière à deux thèmes qui doivent marquer l'ensemble de ses activités, à savoir l'intégration aux activités d'enseignement et de recherche des technologies de l'information et de la communication, et l'internationalisation.

Pour mettre en oeuvre ces développements indispensables, il sera nécessaire d'injecter progressivement sur les cinq prochaines années, des ressources récurrentes de 12,7 millions pour des effectifs étudiants de 4000 EEETP prévus au terme de l'opération de réinvestissement.

Puisque le développement de nouveaux secteurs ne peut se faire sur une base de financement marginal pour clientèles additionnelles, un investissement préalable est absolument indispensable pour démarrer immédiatement le développement dans ces secteurs prioritaires. Le présent projet de développement nécessite ainsi l'injection de 5 millions sur les trois prochaines années (2,5 en 2000-2001, 1,5 en 2001-2002 et 1 million en 2002-2003). Le développement global sera complété par l'application de la nouvelle formule de financement.

Il sera nécessaire à cet égard d'établir une formule de financement adaptée aux besoins particuliers de développement de l'UQAH et qui repose sur des coûts normés et pondérés pour tenir compte de la spécificité d'une université de cette taille en région.

La nature et les implications de chacun de ces chantiers sont présentées en plus grand détail à l'annexe 2.

LES BESOINS EN INFRASTRUCTURE ACADÉMIQUE ET PHYSIQUE

Les courtes échéances disponibles pour préparer nos priorités de réinvestissement ne nous ont pas permis de développer une demande précise en ce domaine.

Deux grands secteurs se dessinent nettement, cependant :

1. La mise à niveau et le développement des équipements d'enseignement et de recherche;
2. Le développement physique de l'Université.

Le plan de développement exposé à l'annexe 2 exige des actions importantes d'investissement dans les secteurs de la bibliothèque, dans les infrastructures de télécommunications, dans les laboratoires d'enseignement et de recherche et dans les postes de travail.

Le développement physique de l'Université est une conséquence incontournable du rattrapage et du réinvestissement proposés dans ce document. Compte tenu de la taille de la région, de sa démographie, de sa dynamique de développement et de son contexte géopolitique, l'UQAH atteindra progressivement un profil comparable à celui de l'Université du Québec à Chicoutimi aujourd'hui, c'est à dire autour de 4000 EEETP, et un corps professoral d'au moins 220 professeurs.

Les décisions à prendre pour accueillir même les ressources additionnelles prévues l'année prochaine, ainsi que pour répondre aux besoins d'espace de bibliothèque déjà reconnus par le ministère, exigent une vision à long terme du développement physique de l'Université. Nous croyons que le développement de l'Université sur un seul site est la seule option à retenir pour le long terme.

Il est ainsi urgent que des discussions soient entamées avec le Ministère concurremment avec la mise en place du plan de réinvestissement, tant pour le développement des infrastructures académiques que pour le développement physique du campus.

Ces considérations sont explicitées à l'annexe 3.

CONCLUSION

La réalisation des objectifs du plan de réinvestissement pour l'UQAH suppose un accroissement de ressources récurrentes de l'ordre de 25,9 millions au terme du développement escompté.

Pour les trois premières années du plan, le réinvestissement nécessaire se chiffre donc de la façon suivante.

Réinvestissement récurrent nécessaire pour l'UQAH Années 2000-2001 à 2002-2003

Année	Équilibre budgétaire	Priorité 1 Équité	Priorité 2 Développement
2000-2001	5,5 M	2,6 M	2,5 M
2001-2002		2,6 M	1,5 M
2002-2003		2,6 M	1,0 M

Le réinvestissement global sera complété par l'application de la nouvelle formule de financement.

Compte tenu de la nécessité d'assurer la concurrence de l'UQAH sur le plan des activités d'enseignement et de recherche, le niveau de cet investissement est à revoir dans le contexte d'une correction à apporter au sous-financement de l'ensemble du réseau universitaire québécois.

L'UQAH sera ainsi en mesure de se lancer pleinement dans le développement d'une université en région apte à répondre à la diversité des besoins de l'Outaouais, de soutenir la concurrence des grandes universités ontariennes avoisinantes et d'apporter une contribution significative à l'avenir du Québec.

L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE
ET
L'ÉQUITÉ DE FINANCEMENT

L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Comme les autres universités québécoises, l'UQAH a subi des compressions majeures au cours des dernières années au niveau de la subvention gouvernementale.

Ces compressions ont été aggravées par l'absence d'indexation pour compenser les coûts de système et l'inflation des autres dépenses de même que par le définancement consécutif aux baisses des effectifs étudiants.

L'Université a en conséquence pris tous les moyens, même des mesures pouvant être préjudiciables à la pérennité de l'établissement, pour limiter les effets de la décroissance des ressources.

En 1998-1999, on a malgré tout observé une insuffisance des produits par rapport aux charges. En budget initial, l'exercice 1999-2000 présente une insuffisance de 2,6 millions. Le budget initial occulte toutefois une insuffisance qui est plutôt de l'ordre de 5,5 millions, compte tenu d'une hypothèse de congé de cotisation au RRUQ qui s'est infirmée en juillet dernier et qui, de toute façon, ne pouvait pas être récurrent, et d'une subvention de l'UQ de 1,8 million actuellement empruntée.

Tableau 1

**Évaluation de l'insuffisance structurelle des produits par rapport aux charges
UQAH, 1999-2000
(000 \$)**

Budget initial 1999-2000	
- Produits	26 750
- Charges	<u>(29 358)</u>
- Insuffisance des produits	(2 608)
Subvention UQ financée par emprunt	(1 832)
Coût additionnel de cotisation au RRUQ (100 % vs 25 %)	<u>(1 020)</u>
Insuffisance totale des produits	(5 460)

Avant toute chose, un rétablissement de 5 460 000 \$ est donc impératif pour simplement assurer l'équilibre annuel avec le faible niveau de ressources humaines disponibles d'aujourd'hui.

La suite de ce document identifie toutefois un autre besoin prioritaire qui en est un de rattrapage pour amener l'UQAH à un niveau de ressources (personnel enseignant, personnel administratif et autres dépenses correspondantes) comparable à celui que l'on observe dans les autres universités québécoises.

L'ÉQUITÉ DE FINANCEMENT

Les dernières statistiques comparables disponibles sur les personnels en équivalence à temps complet (PETC) sont celles qui apparaissent dans le Système d'information financière des universités (SIFU) pour l'année 1996-1997.

Si on compare les ratios de personnel équivalent temps complet par effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) on observe que l'UQAH apparaît en déficit de ressources humaines dans tous les cas de figures.

Globalement l'UQAH dispose de 69 % des PETC/EEETP des universités québécoises hors UQ.

Le tableau et le graphique ci-joints illustrent ce manque de ressources humaines.

Pour avoir les mêmes proportions que les universités québécoises hors UQ, il faudra près de 130 PETC de plus, dont 36 professeurs, 19 auxiliaires, 75 PETC de direction et de soutien ou encore près de 6,5 M \$¹ additionnels pour les ressources humaines régulières.

Si on tient compte du fait que les masses salariales et avantages sociaux représentent quelque 77 % des dépenses totales de l'UQAH, c'est environ 8,4 M \$ qui sont nécessaires pour rétablir le niveau de ressources à la moyenne des universités québécoises hors UQ (masses salariales et autres dépenses).

À noter que le rétablissement au niveau moyen en professeurs réguliers permettra des économies substantielles en chargés de cours (de l'ordre de 750 000 \$) et augmentera la proportion des activités d'enseignement assurées par les professeurs.

À ce sujet, l'UQAH considère que la formule de financement révisée doit établir une norme acceptable quant à la proportion des activités d'enseignement assumées par des chargés de cours.

D'après les statistiques de l'UQAH pour l'année 1998-1999, la proportion de cours assumés par des chargés de cours était près de 54 %. Pour que cette proportion ne dépasse pas 30 %, il faudrait près de 60 professeurs additionnels assumant chacun 4 tâches effectives d'enseignement.

¹ Cet estimé est calculé à l'aide des salaires moyens de chaque catégorie augmentés des avantages sociaux.

Tableau 2

**Ensemble des universités québécoises hors UQ
(PETC ET PETC/1000 EEETP 1996-1997)**

	Ensemble des Universités québécoises hors UQ			UQAH			UQAH/ Ensemble
	PETC*	PETC/ 1000 EEETP		PETC*	PETC/ 1000 EEETP		PETC/ 1000 EEETP
Direction	811,4	7	} 11	19,2	6,8	} 6,8	} 61,8 %
Gérance	474,2	4		---	---		
Personnel enseignant	6 233,5	54,2		118,2	41,6		76,8 %
Auxiliaire E/R	1 241,5	10,8		11,3	3,9		36,1 %
Professionnel	2 042,6	17		41,2	14,5		85,3 %
Technique	1 885,1	16,4		38,9	13,7		83,5 %
Bureau	4 164,4	36,2		76,1	26,8		74 %
Métier – ouvrier	1 635,8	14,2		11,6	4,1		28,9 %
Total**	18 488,5	159,8		316,5	111,4		69 %

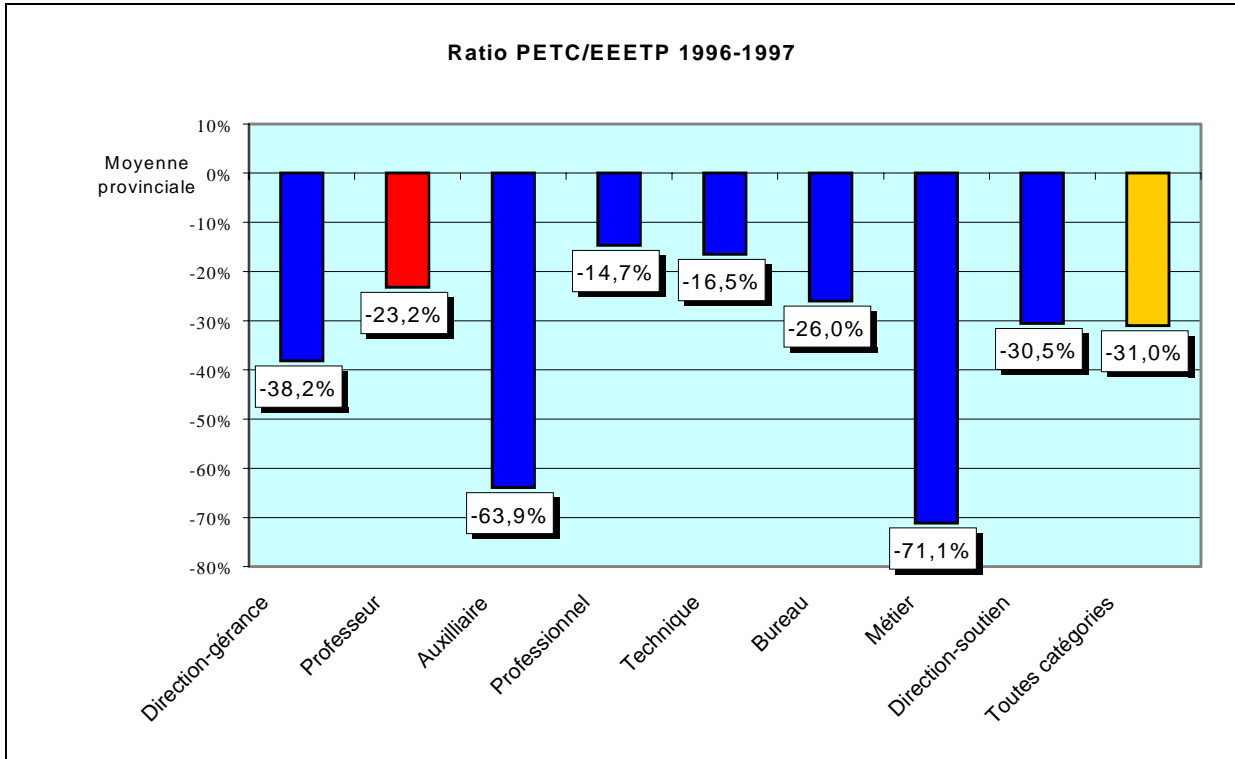
	Ensemble des Universités québécoises hors UQ	UQAH
EEETP***	115 051,2	2 838,6

* SIFU 1996-1997

** Total réel avant arrondissement : ensemble : 18 492,4 – 160,7; UQAH : 316,4 – 111,46

*** Effectifs étudiants en EEETP des universités québécoises, MEQ, avril 1999

Graphique - Situation de l'UQAH en ressources humaines par rapport à la moyenne provinciale hors UQ



En utilisant toujours les données comparatives de 1996-1997, on observe des déficits importants en ressources humaines en se référant à plusieurs autres moyennes. L'UQAH dispose ainsi de seulement :

- 72,2 % des PETC/EEETP de la moyenne provinciale;
- 77 % des PETC/EEETP de 3 autres constituantes régionales (UQAC, UQAR, UQAT);
- 81 % des PETC/EEETP de la moyenne UQ.

Si on ne considère que les professeurs, il est significatif que pour être à un niveau comparable il faut en ajouter :

- 46 pour être à la moyenne des 3 autres constituantes ci-dessus;
- 36 pour être à la moyenne des universités québécoises hors UQ;
- 31 pour être à la moyenne provinciale.

Selon la formule interne de financement de l'UQ, qui propose une approche normative (qui tient compte de la taille de l'établissement et d'un ratio professeur-chargé de cours) l'UQAH doit disposer de 75 professeurs additionnels.

CONCLUSION

Selon les dernières données comparatives disponibles, il est clair que l'UQAH dispose d'un niveau de ressources largement inférieur à celui qu'on observe dans le réseau universitaire québécois.

La sous-dotation de l'UQAH en professeurs ressort nettement dans toutes les études. Selon les critères utilisés, le nombre de professeurs additionnels nécessaires varie entre 31 et 75, sans parler des besoins de développement.

Les efforts de rationalisation pour faire face aux compressions ont donc dû être entrepris dans un état de pauvreté relative très défavorable. Le plan d'effectifs insuffisants a ainsi, et malgré tout, été réduit de plus de 9 % depuis 1993-1994.

L'UQAH est donc bien dans une situation très particulière qui exige, au-delà du rétablissement de l'équilibre budgétaire, une correction récurrente majeure que l'on peut évaluer environ 7,7 M \$, avant de parler d'investissement nécessaire pour supporter le développement proposé afin que cette université joue pleinement son rôle dans la région de l'Outaouais sur les plans économique, social et culturel.

Compte tenu de la nécessité d'assurer la concurrence de l'UQAH sur le plan des activités d'enseignement et de recherche, le niveau de cet investissement est à revoir dans le contexte d'une correction à apporter au sous-financement de l'ensemble du réseau universitaire québécois.

LE DÉVELOPPEMENT ACADÉMIQUE DE L'UQAH

LE DÉVELOPPEMENT ACADÉMIQUE DE L'UQAH

1. LE CONTEXTE DU RAPATRIEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DE L'OUTAOUAIS

Le passé et l'avenir de l'Université du Québec à Hull (UQAH) ne se comprennent que par rapport à la spécificité de son milieu géographique, historique et politique. L'Outaouais est une région fortement urbanisée, mais qui s'étend sur un territoire de 33 000 km². Plus de 90 % de sa population réside le long de la frontière entre le Québec et l'Ontario. Tous les domaines d'activité de la région sont ainsi fortement polarisés par les institutions, les services et l'ensemble de l'activité économique siégeant sur la rive ontarienne. Cette situation a déjà nécessité des efforts importants de rattrapage en termes d'investissements dans les secteurs, entre autres, de la santé, de l'éducation et de la culture.

Dans le domaine de l'éducation, cependant, l'existence, depuis plus de cent ans, d'une forte infrastructure d'enseignement et de recherche du côté ontarien a amené un phénomène particulier à la région de l'Outaouais : la fuite massive vers l'Ontario de ses étudiants à tous les niveaux et donc de ses ressources humaines. En outre, l'avènement de la société du savoir qui, dans tous les pays industrialisés, appelle d'urgence les universités à être un moteur de la relance de la nouvelle économie, ne fait qu'accentuer la nécessité absolue pour la région de se donner les infrastructures dynamiques nécessaires pour se développer indépendamment des services d'Ottawa-Carleton. L'UQAH est un élément clé de cette stratégie régionale de développement.

Il est cependant bien reconnu que le profil actuel de l'UQAH, la précarité de ses ressources humaines, financières et matérielles, ne lui permet pas de remplir ce rôle. Sa banque actuelle de programmes est manifestement incomplète. Le secteur des sciences est limité à l'informatique. Les sciences appliquées et les sciences humaines sont embryonnaires. Les études supérieures et la recherche sont à développer dans plusieurs domaines.

Ainsi, l'Outaouais étant en pleine croissance démographique et socio-économique, l'UQAH se soucie d'abord de pouvoir compléter son patrimoine académique de base. Héritant de choix historiques qui ont tablé sur la complémentarité avec les services ontariens, l'UQAH a une programmation académique qui ne répond pas adéquatement aux besoins de formation de la population outaouaise, aussi bien sur le plan proprement quantitatif qu'en ce qui a trait à l'éventail des secteurs de formation.

2. PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

2.1 Axes de développement économique de la région

Au-delà du patrimoine académique de base, essentiel pour doter l'Université de l'ensemble des expertises nécessaires pour se développer, l'UQAH doit se spécialiser de façon intensive dans les grands axes retenus pour le développement économique de la région, soit les technologies de l'information et de la communication, la forêt feuillue et le tourisme et le récréatif.

Les technologies de l'information et de la communication

La présence des technologies de l'information et des communications, axe prioritaire du développement économique en Outaouais, est manifeste à l'UQAH. L'Université entend poursuivre ses efforts afin de consolider ses interventions en formation et en recherche dans ce secteur d'activité. Par ailleurs, ces technologies sont aussi largement exploitées dans l'ensemble de l'Université. Cette dimension devrait être encore amplifiée, et l'Université s'est donné un plan directeur¹ qui va en ce sens.

Le grand secteur des sciences de la nature et du génie offre à l'UQAH des défis considérables. La présence des sciences dans notre université, incarnée uniquement par le Baccalauréat en informatique et différents programmes de perfectionnement dans le même domaine, doit être enrichie par l'ajout de programmes additionnels. Les premiers étudiants en sciences appliquées ont entrepris leur formation en génie informatique seulement au trimestre d'automne 1998; il s'agit d'une percée extrêmement significative pour l'UQAH.

Fort de notre présence en informatique et plus récemment en génie informatique, il faut penser au développement rapide de ce secteur avec d'autres programmes de premier et de deuxième cycles pertinents à l'informatique et aux télécommunications. Il est important de développer des études de troisième cycle dans ce secteur, ce qui permettrait d'affirmer le rôle de l'UQAH dans ce créneau de grande importance pour l'Outaouais et pour le Québec.

La forêt feuillue

L'exploitation de la forêt feuillue constitue le deuxième axe prioritaire de l'économie de l'Outaouais, notamment pour le vaste secteur rural. L'importance de l'industrie du bois en Outaouais rend incontournable la présence de l'UQAH dans ce domaine, d'où, jusqu'ici, elle est totalement absente. Cette présence passe d'abord par le développement de programmes en sciences dans le contexte du patrimoine académique de base, et ensuite par le développement au deuxième cycle de programmes axés spécifiquement sur les besoins forestiers de l'Outaouais. Pour l'UQAH, cette percée constituera le deuxième pilier du renouveau de l'Université, après l'implantation des sciences appliquées en 1998.

¹ Plan directeur des technologies de l'information et de la communication, disponible sur le site Web de l'UQAH à l'adresse suivante : <http://www.uqah.quebec.ca/infaudio/index.html>

Le tourisme et le récréatif

Le tourisme et le récréatif constitue l'autre axe majeur de développement économique de l'Outaouais d'où l'UQAH est largement absente.

Le développement de disciplines de base en sciences sociales dans le contexte du patrimoine académique de base permettra à l'Université de se spécialiser dans le domaine du développement régional au niveau du deuxième cycle avec un apport direct dans le tourisme et le récréatif.

2.2 Le développement social et culturel de la région

Dans certains secteurs du domaine social et culturel, l'UQAH est bien présente; on pense aux sciences de l'éducation, aux sciences de la gestion, à la santé, à l'intervention sociale et aux arts visuels. Toutefois, le patrimoine de programmes reste à compléter dans ces secteurs notamment par l'ajout de programmes de cycles supérieurs. Par exemple, on prévoit un troisième cycle axé sur la formation d'intervenants de haut niveau formés analytiquement en développement local, régional et communautaire, en économie sociale et en planification urbaine et régionale.

Il existe aussi d'autres domaines d'importance pour le développement de l'Outaouais où l'UQAH ne répond pas aux attentes. Le secteur culture, création et langue concerne au plus haut point notre établissement. L'UQAH, sise aux confins ouest du Québec, se doit d'être un symbole de la présence vive du fait français en Amérique du nord.

La croissance et le dynamisme du secteur des arts visuels offrent d'excellentes perspectives de développement. L'approche moderne, les acquis technologiques et l'ouverture d'une concentration en bandes dessinées à l'intérieur du Baccalauréat en arts et en design sont autant d'atouts en ce sens. Le cheminement en bandes dessinées progressera vers un programme autonome; ce programme unique attirera à l'UQAH des étudiants de différentes régions du monde. Ces programmes serviront de pierre d'assise à des programmes de cycles supérieurs favorisant le développement d'une expertise en création artistique multimédia. Le lien s'établira ainsi entre ce secteur culturel et le développement de l'industrie multimédia en Outaouais.

Le champ de la communication présente un intérêt croissant en profitant des bases solides développées à l'UQAH. En effet, il faut miser sur les acquis du côté des technologies des communications, du design graphique comme des communications langagières pour concevoir une intervention dans le champ de la communication. Il est important, également, de donner une orientation internationale à ce programme et de consolider ce secteur par l'ajout d'un programme de maîtrise.

Du côté des lettres, la pertinence sociale pèse de tout son poids. En effet, l'Outaouais a tout à gagner en pouvant compter sur une expertise reconnue de l'UQAH dans ce domaine. Les acquis du côté de la traduction et de la rédaction sont des tremplins qu'il faut utiliser en vue de franchir des pas additionnels dans le secteur des lettres. Compte tenu du contexte de

l'Université, un volet important en littérature étrangère s'impose, et ce, dans l'optique de la communication intralinguistique et interlinguistique qui caractérise déjà nos programmes dans ce secteur. Ces développements serviront alors d'assise à un programme de maîtrise alimenté des compétences professionnelles et littéraires développées dans les programmes de premier cycle.

2.3 La recherche

Le défi du développement de la recherche constitue un des principaux chantiers pour les prochaines années à l'UQAH. L'importance relative de la recherche à l'UQAH doit être placée dans le contexte très particulier de l'histoire de cet établissement. En effet, l'UQAH n'a toujours pu compter que sur un minimum de professeurs afin de développer, implanter, offrir et mettre à jour une gamme de programmes présentant principalement une orientation professionnelle et de premier cycle. Au cours des dernières années, des efforts soutenus de développement de la recherche ont permis la mise en place de nouveaux programmes de cycles supérieurs. Un premier groupe de recherche vient d'être reconnu et deux chaires de recherche seront bientôt créées officiellement.

Jumelée à une augmentation de la taille du corps professoral, les politiques d'embauche de l'UQAH ainsi que des mesures ciblées vont permettre un accroissement significatif de la place de la recherche. Les travaux de recherche menés à l'UQAH prennent souvent racine dans des problématiques identifiées par des partenaires régionaux et sont d'ailleurs menés grâce à la collaboration de ceux-ci. Cette approche, encouragée par l'UQAH, favorise la synergie entre le corps professoral et les intervenants de l'Outaouais. Quels que soient le thème et le type de travaux qui sont conduits, la recherche à l'UQAH prend une orientation qui s'inscrit dans le contexte particulier de sa région. Cette approche, tout en présentant des avantages certains pour les professeurs, l'établissement et la région, ne limite en rien la portée des travaux et le niveau de reconnaissance internationale qui en découle.

2.4 Deux thèmes transversaux

L'internationalisation

L'internationalisation des universités québécoises constitue l'un des enjeux majeurs pour le nouveau millénaire si notre société doit demeurer concurrentielle dans le contexte mondial. En plus, l'Outaouais est une région reconnue par le ministère des Relations internationales pour sa vocation internationale. L'UQAH doit donc entreprendre un virage important d'internationalisation comme élément intégré à son développement dans tous les domaines d'intervention.

Des jalons ont déjà été posés dans quelques secteurs de l'Université. En plus de programmes ciblés sur des champs d'étude touchant spécifiquement aux dimensions internationales, c'est l'ensemble des programmes de l'Université qui devront s'y alimenter.

L'intégration des technologies de l'information et de la communication

La rapidité des télécommunications, de même que la puissance et le faible coût des ordinateurs, modifient rapidement le milieu où évoluent les collèges et universités. Les outils d'enseignement et d'apprentissage sont plus puissants que jamais, et les établissements d'enseignement supérieur doivent en tirer profit pour élargir l'accès à l'éducation post-secondaire, et mieux outiller les étudiants pour évoluer dans ce milieu d'avenir. La question n'est pas de savoir si l'éducation va changer, mais de quelle façon et à quel rythme.

L'UQAH reconnaît l'importance de plus en plus grande des technologies de l'information et des communications comme soutien à l'enseignement et comme moyen de rejoindre la population dispersée sur le territoire. Compte tenu du développement accéléré des technologies ainsi que des coûts qui y sont rattachés, l'UQAH s'est doté d'une stratégie d'intégration des technologies à l'enseignement qui tient compte à la fois des aspects pédagogiques et technologiques.

Une stratégie bien articulée en cette matière permettra à l'UQAH, qui a déjà une longueur d'avance dans ce domaine, d'accentuer sa capacité concurrentielle et de fournir aux étudiants un environnement technologique qu'ils retrouveront en milieu de travail.

2.5 L'accessibilité aux services de l'UQAH sur l'ensemble du territoire

L'UQAH doit desservir un vaste territoire. Au cours des dernières années, étouffé par une situation financière à la limite du viable, l'Établissement a dû réduire à un état minimal sa présence au niveau des activités de formation en dehors du grand centre urbain. Les besoins d'accessibilité et de scolarisation en dehors de la Communauté urbaine exigent une présence de l'UQAH beaucoup plus dynamique sur l'ensemble du territoire de la région 07.

Cette présence donnera également à l'UQAH une antenne déployée sur la communauté pour mieux assurer la disponibilité de services appropriés aux besoins de l'ensemble de la région.

3. BUDGET DE FONCTIONNEMENT : RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

Pour évaluer l'investissement récurrent qu'il est nécessaire de consentir progressivement pour supporter le développement proposé, nous avons retenu les principales hypothèses suivantes :

3.1 Développement du corps étudiant

L'UQAH a atteint un maximum dans ses effectifs étudiants en 1992-1993, soit 3 436 EEETP dont 134 aux cycles supérieurs.

La population actuelle de l'Outaouais est supérieure à celle des régions comme le Saguenay-Lac-St-Jean ou l'Estrie où sont implantées des universités de taille nettement plus importantes que l'UQAH.

Les perspectives démographiques indiquent une croissance importante dans la région de l'Outaouais. Seules les régions en périphérie de Montréal présentent des perspectives comparables de croissance.

Selon les prévisions démographiques par région du Bureau de la statistique du Québec, l'Outaouais connaîtrait une croissance de population de près de 40 % entre 1991 et 2016.

Il faut d'autre part noter que l'exode historique de l'Outaouais, en particulier vers l'Ontario, illustre bien le potentiel de développement de l'enseignement universitaire dans l'Outaouais.

À titre indicatif, à l'automne 1997, on estimait que seulement quelque 35 % des finissants du Collège de l'Outaouais s'inscrivaient à l'UQAH, alors que l'Université d'Ottawa en attirait environ 40 %.

Le développement d'un patrimoine académique de base et d'un certain nombre de programmes plus spécifiques aux trois cycles s'inscrivent dans l'objectif de rapatriement des ressources humaines de l'Outaouais.

Dans le contexte particulier de l'Outaouais, il est raisonnable de fixer à au moins 4 000 EEETP le niveau que devrait atteindre le corps étudiant de l'UQAH d'ici quelques années à la condition que l'on décide d'investir dans le développement.

Les évaluations qui suivent supposent, en outre, une présence accrue aux cycles supérieurs, soit des effectifs de l'ordre de 450 EEETP sur les 4 000 EEETP identifiés plus haut.

3.2 Développement des ressources humaines

Pour assurer le développement académique proposé, avec des ratios de ressources humaines comparables à la moyenne provinciale hors UQ, il faudra progressivement accroître les effectifs de personnel de l'ordre de 185 PETC (dont plus de 60 professeurs).

Cet effort de développement progressif (après la mise à niveau) exigera, selon les salaires moyens de chaque catégorie d'emploi, un investissement récurrent d'environ 12,7 M \$, dont 9,8 M \$ en salaires et avantages sociaux. Dans le contexte qui est celui de l'UQAH, le développement de nouveaux secteurs d'où l'Université est actuellement absente ne peut se faire sur une base de financement marginal pour clientèles additionnelles. Un investissement préalable est absolument indispensable pour démarrer. Le présent projet de développement nécessite ainsi l'injection de 5 millions sur les trois prochaines années (2,5 en 2000-2001, 1,5 en 2001-2002 et 1 million en 2002-2003). Le développement global sera complété par l'application de la nouvelle formule de financement.

4. CONSIDÉRATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT

4.1 Un financement adapté au développement de l'UQAH

Le Ministère a déjà consenti dans le passé à financer à 100 % des coûts moyens provinciaux certaines variations d'effectifs étudiants associées à l'ouverture de programmes entièrement nouveaux dans des champs complètement vierges à l'UQAH.

Cette mesure déjà plus réaliste que le financement marginal à 58 % des coûts moyens provinciaux devra être enrichie pour les développements futurs proposés dans ce document.

L'UQAH invite le MEQ à envisager une approche de financement additionnel, conçu comme l'investissement indispensable à la concrétisation du développement académique.

Autrement dit, l'UQAH devra pouvoir engager des professeurs dans des disciplines actuellement non représentées pour pouvoir élaborer une offre de nouveaux cours et de nouveaux programmes. En l'absence de cet investissement de base, l'offre ne peut se développer et en conséquence l'attraction et la rétention des candidats ne peuvent avoir lieu.

Cette approche adaptée à la situation particulière de l'UQAH peut reposer sur la définition de masses critiques minimales de ressources humaines préalables à l'élargissement de l'offre, en fonction de certaines normes qui pourront être élaborées conjointement entre l'UQAH et le MEQ.

Selon nous, seule une telle démarche, à laquelle l'Université souhaite contribuer, permettra d'atteindre les objectifs de rapatriement des ressources humaines de l'Outaouais.

4.2 Mécaniques, modalités, procédures d'adoption des programmes

Il importe de préciser que le développement académique de l'UQAH repose sur l'ajout de nombreux programmes de grade. Les conditions énoncées dans ce document offrent une référence quant au niveau de ressource attendu pour y arriver. La situation particulière de l'UQAH commande une action rapide. Or, les mécanismes normaux habituellement utilisés au Québec pour l'approbation des projets de programme nous semblent mal adaptés à la situation spécifique de l'UQAH. D'une part, la durée des processus d'approbation induit des délais très significatifs avant de pouvoir offrir un programme. De plus, ces processus ont plus généralement été utilisés pour des développements spécialisés, le plus souvent au cycles supérieurs. Évidemment, l'UQAH vise les plus hauts standards de qualité et sa situation, au plan de la concurrence régionale, ne lui permet pas de faire autrement. Aussi, dans le cadre du rattrapage nécessaire pour l'offre d'une programmation de base (patrimoine de base), il est nécessaire de revoir des mécanismes d'approbation. Une fois entendue la nécessité de développement de l'UQAH, il va de l'intérêt de tous que l'Université discute avec les interlocuteurs qualifiés des conditions assurant la qualité des formations dispensées.

LES BESOINS EN INFRASTRUCTURES ACADÉMIQUES ET PHYSIQUES

LES BESOINS EN INFRASTRUCTURES ACADÉMIQUES ET PHYSIQUES

Les courtes échéances disponibles pour préparer nos priorités de réinvestissement ne nous ont pas permis de développer une demande précise en ce domaine.

Deux grands secteurs se dessinent nettement, cependant :

3. La mise à niveau et le développement des équipements d'enseignement et de recherche;
4. Le développement physique de l'Université.

Il est donc nécessaire qu'il y ait en parallèle des pourparlers avec le Ministère pour identifier en détail les besoins en investissement.

1. LA MISE À NIVEAU ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Le plan de développement exposé à l'annexe 2 exige des actions importantes d'investissement dans les secteurs de la bibliothèque, dans les infrastructures de télécommunications, dans les laboratoires d'enseignement et de recherche et dans les postes de travail.

Dans les deux secteurs de l'informatique/télécommunications et de la bibliothèque, nos estimés préliminaires fixent le niveau d'investissement à un minimum de 4,8 millions.

2. LE DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Le développement initial de l'UQAH s'est effectué dans une situation difficile d'éparpillement des activités dans plusieurs pavillons dispersés dans la ville.

En 1988, l'UQAH occupait cinq pavillons, soit un pavillon en propriété et quatre en location. C'est à ce moment que l'Université a mis de l'avant le projet d'un campus permettant d'intégrer toutes les activités et d'accueillir des effectifs étudiants croissants. Deux scénarios ont été élaborés :

- la construction d'un nouveau campus pour abriter toutes les activités de l'Université;
- l'agrandissement du campus Alexandre-Taché.

À défaut d'obtenir, à l'époque, les fonds requis et pressée par des effectifs étudiants croissant rapidement, l'Université a recherché une solution à court terme. C'est ainsi que l'UQAH a manifesté son souhait de louer une polyvalente de la CSOH sur le point d'être abandonnée, pour accueillir les étudiants des quatre pavillons en location. Le gouvernement d'alors a décidé d'allouer à l'UQAH les budgets nécessaires à l'acquisition, à la rénovation et au réaménagement de cet édifice vétuste.

Cette décision permettait de trouver une solution aux problèmes financiers de la Commission scolaire, mais ne constituait de loin pas l'option optimale pour l'UQAH, contrainte de

réaménager un pavillon isolé du pavillon Alexandre-Taché tout en maintenant la direction dans l'édifice Jos.-Montferrand.

Les deux pavillons Lucien-Brault et Alexandre-Taché sont distants de près de 1,5 kilomètre. Ils imposent la duplication de certains services majeurs, tels que la bibliothèque, l'informatique et l'audiovisuel. Les espaces de cafétéria, les agoras, les plateaux de sports sont également éclatés sur les deux sites.

Plus grave, cet éparpillement nuit à la vie étudiante, à la cohésion de la communauté universitaire, au développement académique, à la visibilité et au rayonnement de l'Établissement ainsi qu'à la flexibilité dans l'utilisation des ressources physiques.

Pour une université de la taille actuelle et projetée de l'UQAH, la concentration des activités sur un seul campus est réellement un impératif à tout point de vue.

De plus, l'Université dispose d'un terrain suffisamment grand, sur un site exceptionnel en bordure de la rive gauche de la rivière des Outaouais, pour intégrer l'ensemble de ses activités, y développer sa programmation académique et y accueillir un nombre d'étudiants correspondant au rôle qu'elle doit jouer dans la région.

En 1993, l'Université élaborait un plan directeur d'aménagement qui démontrait l'intérêt et la faisabilité du développement du campus Alexandre-Taché. Cette étude démontrait qu'il était possible d'y aménager facilement quelque 50 000 m² additionnels tout en laissant une partie du terrain disponible. Des résidences étudiantes peuvent également être ajoutées. Le plan parlait de 500 unités d'habitations.

On retrouvera, ci-joint, le schéma d'aménagement proposé.

L'UQAH est convaincue que l'accomplissement de son rôle dans le développement culturel, social et économique de la région passe par un geste majeur au niveau de son campus.

L'UQAH identifie, comme le MEQ, un besoin immédiat d'agrandissement de la bibliothèque. L'UQAH a élaboré ce projet d'agrandissement selon un concept intégrant tous les moyens d'accès à l'information sous toutes ses formes sur le modèle des « learning centers ». Selon ce concept, les étudiants et le personnel enseignant retrouvent facilement en un même lieu tout ce qui relevait traditionnellement des services de bibliothèque, d'informatique, d'audiovisuel et de télécommunications.

Cet agrandissement doit toutefois être pensé dans le cadre d'une vision à moyen et long termes qui tient compte des besoins d'espaces associés à la mise à niveau présentée dans l'annexe 1 et au développement identifié dans l'annexe 2 et qui intègre le concept d'immeuble intelligent.

C'est pourquoi l'UQAH souhaite entreprendre, dans les meilleurs délais, les pourparlers avec le MEQ pour réaliser l'agrandissement requis à court terme dans la perspective du développement d'un campus sur un seul site répondant aux besoins actuels et prévus.